Image not found or type unknown

Délai pour demander une extension

Par **Larerez**, le **10/04/2013** à **21:42**

Bonsoir,

J ai acquis une vieille bâtisse en bord de mer que je suis actuellement de rénover. Le PLU de ma commune me permet dans le cadre de mon projet de bénéficier d une extension de surface de 50%, me permettant ainsi de passer de 79 m² à 118m2 pour mon bâtiment final.

Ma question est la suivante: il semble possible que je puisse déposer dans la foulée de la livraison de ma maison une demande en mairie pour de nouveau pouvoir bénéficier d une extension du bâtiment principal. Est ce effectivement possible?
Existe t il un délai pour cela?

Je n ai trouvé aucune jurisprudence à ce sujet... S j analyse le plu, je pourrais à nouveau pouvoir bénéficier d un droit à extension de 50% mais cela me semble bizarre...

Dans les faits je n aurai besoin que de 12 m² supplémentaires....

Je vous remercie par avance de vos réponses....

Cordialement,

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés